

## PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 09/12/2008*

Par suite d'une convocation en date du 04/12/2008, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de RAPHENNE Francis Maire

Présent(s) : M. RAPHENNE Francis, Maire, Mme COLIN Carole, MM : AVRIL Matthias, BADRE Jean Claude, DAUMONT Michel, GOIN Jérôme, GUENARD Laurent, MASSON Bernard, MONTEBRAN Claude, PARIZEL Patrice, PECOURT Jean Claude, QUENTIN Jean Jacques, WATIER Denis

Absent(s) ayant donné procuration : Mme BADRE Véronique à M. GOIN Jérôme, MM : BERTOUT Pascal à M. PECOURT Jean Claude, LEQUEUX Michel à M. AVRIL Matthias,

Absent(s) : MM BADRE Olivier, BROUET Christophe, HENON Frédéric

### Nombre de membres :

- Afférents au Conseil municipal : 19
- En exercice : 13

Date de la convocation : 04/12/2008

Date d'affichage : 04/12/2008

A été nommé secrétaire : M.WATIER Denis

### SOMMAIRE

Virement de crédits Budget Général

Virement de crédits Budget Eau et Assainissement

Autorisation pour engager les dépenses d'investissements à hauteur de 25% des crédits votés en 2006

Au préalable, Monsieur PARIZEL Patrice demande ce qu'il en est de la caution bancaire devant être instituée pour les exploitants forestiers. Monsieur MONTEBRAN Claude propose de se rapprocher des services de l'ONF lors d'une prochaine commission des waibes pour obtenir le modèle d'une convention.

Le compte rendu de la précédente séance est lu et approuvé à l'unanimité.

### **Virement de crédits Budget Général**

réf : 2008-068

Après en avoir délibéré,

Le conseil Municipal adopte le virement de crédits suivant :

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre 66 « Charges financières » :

Article 66111 « intérêts réglés à échéance » : +16 000 €

Chapitre 012 « Charges de personnel » :

Article 64131 « personnel non titulaire » : +12 000 €

Chapitre 022 « dépenses imprévues » : - 28 000 €

*A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)*

### Virement de crédits Budget Eau et Assainissement

réf : 2008-69

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte le virement de crédits suivants :

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre 011 "Charges à caractère général" :

Article 618 "divers" : +4000 €

Chapitre 022 " dépenses imprévues" : - 4000 €

*A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)*

### Autorisation pour engager les dépenses d'investissements à hauteur de 25% des crédits votés en 2008 :

réf : 2008-70

Le Conseil Municipal décide d'autoriser l'engagement de dépenses d'investissements à hauteur de 25% des crédits votés en 2008 pour le budget général et le budget de l'eau et de l'assainissement.

*A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)*

#### Communications diverses :

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 20h50